Envoyé en préfecture le 28/07/2026
Reçu en préfecture le 28/07/2026
Publié le
ID : 045-214500282-20260702-D_2026_099_B-DE

Publié le 07/07/2026

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° D-2026-099

L'an 2026, le 02 juillet à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle des fêtes du complexe Alain Jarsaillon, sous la présidence de Monsieur Jacques MESAS, Maire.

Date d'envoi de la convocation : 26/06/2026
Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 23
Nombre de conseillers absents : 6
Nombre de procurations : 6
Nombre de conseillers votants : 29

Élus présents :
Mme AUBERTIN Catherine, Mme BERNIER Sandrine, Mme BOURGOIN Gwendoline, Mme CADRES Raymonde, Mme CHAMI Emilie, M. CHENEAU Frédéric, Mme COLLARD Agnès, Mme DOYEN Stéphanie, Mme FONTAINE Stéphanie, Mme GAFSI Leïla, M. GARCIA Juanito, M. GUILLON Jérémy, Mme HARDOUIN Natalina, M. HAROUCH Foued, Mme LABEDAN Constance, M. LEGROS Adrien, M. LOUIS Didier, M. MERIT Jean-Philippe, M. MESAS Jacques, Mme MEUNIER Cassandre, M. MONTLIVET Nicolas, M. WEILL Michel, Mme WITTNER Isabelle.

Élus absents :
Mme BAUCHER Karine, M. FROISSART Yves, M. HOVORKA Frank, M. LAINÉ Joël, M. SPALETTA Hervé, Mme YANG Aurélie.

Procurations :
Mme BAUCHER Karine à M. CHENEAU Frédéric ;
M. FROISSART Yves à M. LEGROS Adrien ;
M. HOVORKA Frank à M. MERIT Jean-Philippe ;
M. LAINÉ Joël à Mme HARDOUIN Natalina ;
M. SPALETTA Hervé à M. GARCIA Juanito ;
Mme YANG Aurélie à M. MESAS Jacques.

Secrétaire de séance :
Mme CHAMI Émilie

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.

NOMMAGE DU NOUVEAU STADE À BEL AIR

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le nouveau stade à Bel Air est en exploitation depuis le début d'année 2026. Il représente un investissement important de la Ville en faveur du sport, du football en particulier, mais aussi du sport scolaire en bénéficiant à plus de 1200 lycéens. Il est aussi la concrétisation d'une politique municipale en faveur de l'attractivité des quartiers du nord de Beaugency, notamment de Garambault.

Envoyé en préfecture le 28/07/2026
Reçu en préfecture le 28/07/2026
Publié le
ID : 045-214500282-20260702-D_2026_099_B-DE

En cela, ce projet de nouveau stade s'est inscrit dans le chemin ouvert, au cours des années 1990, par les élus de l'époque et en particulier Claude Bourdin. Par le déplacement de la médiathèque, la création de l'Agora, la reconversion du site de l'hôpital, la création de la maison de la jeunesse et de la crèche des Elfes du Rû, il avait résolument l'objectif de rassembler le nord et le sud de Beaugency. Par ses fonctions d'enseignant, il a longtemps agi pour la jeunesse et la qualité de l'éducation. Enfin, il fut initiateur, avec d'autres bénévoles, de l'école de football de l'US Beaugency Val de Loire. Il a lui-même longtemps porté le maillot de l'équipe historique de Beaugency.

En 2005, Claude Bourdin avait inauguré la première version du terrain de football de Bel Air. En hommage à ses 4 décennies d'engagement municipal, dont 3 mandats de Maire, il est proposé, avec l'accord de sa famille, de renommer le stade de Bel Air en « Stade Claude Bourdin ».

Ce dossier a été présenté à la commission « sport, vie associative » du 16/06/2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'UNANIMITÉ de nommer cet équipement sportif « Stade Claude Bourdin ».

Signé électroniquement par :
Émilie CHAMI
Date de signature : 21/07/2026
Qualité : BEAUGENCY - 8eme adjoint

Signé électroniquement par :
Jacques MESAS
Date de signature : 28/07/2026
Qualité : BEAUGENCY - Maire